

DÉFI MOBILITÉ, FAISONS LE POINT !

Du 12 septembre au 26 septembre 2022, l'Agglomération du Cotentin et le Conseil de développement ont organisé un défi mobilité à destination des habitants du Cotentin. Objectif : utiliser des alternatives à la voiture individuelle durant 15 jours et tester gratuitement le réseau de transports Cap à la demande nouvellement déployé sur l'ensemble du territoire depuis début septembre. A présent, Arnaud CATHERINE, Vice-Président en charge des mobilités, Stéphane BARBÉ, Conseiller délégué en charge des mobilités alternatives et Matthieu GIOVANNONE, Président du Conseil de développement vous présentent les conclusions de ce défi !

Le Conseil de développement (CODEV), un organe de démocratie participative

Institué par la loi, le Conseil de Développement du Cotentin est un organe de démocratie participative créé en 2017 par la communauté d'agglomération.

Constitué de plus de 200 membres bénévoles (entreprises, associations, syndicats, citoyens...), il a vocation à

alimenter la réflexion des élus de l'Agglomération sur les projets et enjeux du Cotentin. Pour intégrer les habitants à ces réflexions, il organise des animations : « Les défis du CODEV ».

Le Défi Mobilité

En 2019, le Cotentin a saisi le Conseil de Développement afin qu'il formule un avis sur le plan de déplacements du Cotentin. Après plusieurs semaines de travail, des propositions ont été présentées et intégrées dans la rédaction finale du plan de déplacements.

Passée cette phase de réflexion, le CODEV a également souhaité s'engager dans une action concrète : le Défi Mobilité. Objectif : évaluer les possibilités offertes sur le Cotentin de se déplacer autrement que seul dans sa voiture au quotidien.

Deux éditions ont déjà été menées à l'automne 2020 et 2021 durant lesquelles plusieurs habitants du Cotentin ont relevé le défi. Des enseignements tels que le besoin de sécuriser et d'étendre le réseau des pistes cyclables sur le Cotentin, de renforcer l'intermodalité ou encore de mener des actions de sensibilisation et de pédagogie auprès de l'ensemble des automobilistes ont pu être soulignés.

Une nouvelle édition pour le Défi

Face au succès de ces premières éditions, le Conseil de Développement et la Communauté d'Agglomération ont souhaité réitérer l'opération du 12 au 26 septembre à l'occasion de la semaine de la mobilité et du déploiement de l'offre Cap à la demande sur tout le Cotentin.

Cette année ce sont 38 volontaires qui se sont essayés au défi sur l'ensemble du territoire du Cotentin à l'aide d'un vélo à assistance électrique et d'un Pass mensuel CAP Cotentin. Sur les deux semaines du défi, pas moins de 11 830 km ont été parcourus par les participants avec des mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture en solitaire.

Les objectifs du « Défi Mobilité » :

- Sensibiliser la population aux moyens de mobilité alternatifs à l'usage individuel de la voiture pour la plupart des trajets effectués au quotidien.
- Impulser un changement progressif des comportements en matière de mobilité et réduire ainsi l'usage de la voiture individuelle.
- Tester la nouvelle offre de transports CAP Cotentin.

Pour conclure cette troisième édition et bénéficier des retours d'expérience, une soirée de restitution est organisée le 11 octobre avec l'ensemble des participants en présence des élus du Cotentin afin d'échanger notamment sur l'offre CAP Cotentin et les possibilités données aux habitants de se déplacer de manière plus durable et douce sur le territoire.

Les enseignements tirés des expériences des participants viendront enrichir les propositions en matière de mobilité sur le Cotentin portées par les membres du Conseil de Développement, à l'image d'une participante qui constate que « *lorsque le pont tournant s'ouvre et que je vois la flotte de vélo qui s'engage sur la route, je me serais crue de nouveau en Hollande. J'étais très heureuse de constater ce changement de comportement* ».

Cette soirée sera aussi l'occasion de remettre différents prix :

- Le plus combatif (changement radical dans les habitudes de transports, usage d'un très grand nombre de moyens de locomotion, recherche d'un dépassement de soi, etc.) : Nolwen POTIER, qui a su, entre autre chose, créer un mini réseau de covoiturage au sein de son entreprise ;
- Le plus actif sur les réseaux sociaux (facebook, twitter, whatsapp...) : Jocelyne JOUAN, qui a fait partager son expérience du vélo électrique sur les réseaux ;
- Le lauréat de la catégorie « top score » ayant obtenu le plus grand nombre de points calculés en fonction des kilomètres parcourus à l'aide de moyens de transport autres que la voiture individuelle durant le défi : Steffi MARIE, qui a réalisé tous les jours avec 2 enfants le parcours Bretteville – Urville – Cherbourg – Octeville.

En dehors de ces distinctions, l'ensemble des participants sera récompensé pour l'investissement et la participation à ce défi Mobilité avec un bon d'achat de 50€ à décathlon

Contact :

**Anne-Cécile RENOUARD - LE
PEUTREC**

Chargée de projets politiques
publiques et partenariats
Direction ingénierie stratégique et
contractualisation

Secrétariat : 02 50 79 17 64
Ligne directe : 02 50 79 17 81
Portable : 06 42 58 80 12